

Envoyé en préfecture le 13/07/2017

Reçu en préfecture le 13/07/2017

Affiché le

13 JUIL. 2017

Le-Pas

ID : 031-213105612-20170713-D2017\_84-DE



**Ville de  
L'UNION**

**RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNALE  
D'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS**

**JANVIER à DECEMBRE 2016**

## SOMMAIRE

### I. L'UNION ACCESSIBLE :

1 -	Le Point sur l'Ad'ap au 31 décembre	Page 3
2 -	Visite des Etablissements Recevant du Public( ERP)	Page 3
3 -	Travaux de voirie - Espaces publics, écoles et ERP sportifs	Page 4
4 -	La signalétique	Page 4
5 -	Mise à jour de la liste des Etablissements Recevant du Public mis en accessibilité	Page 4
6 -	Suivi et résolution des demandes de Personnes en situation de handicap au niveau de l'accessibilité physique	Page 4
7 -	Logements	Page 5
8 -	Parkings dédiés	Page 5
9 -	Obtention des télécommandes sonores	Page 5
10 -	Bureaux de vote	Page 5
11 -	Commission de sécurité des Etablissements Recevant du Public	Page 5

### II. L'UNION INCLUSIVE :

1 -	Les Manifestations socio-culturelles	Page 6
2 -	Actions de sensibilisation au handicap et aux difficultés générées par l'avancée en âge	Page 6
3 -	Formation des personnels ALAE - ALSH	Page 6
4 -	La piscine municipale	Page 6
5 -	Les locaux sportifs	Page 6
6 -	Le tir à l'Arc	Page 6
7 -	Cinéma « Le Lumière »	Page 7
8 -	Les associations signataires de la Charte Ville et Handicap	Page 7
9 -	La Communication	Page 7
10 -	L'Emploi et les adultes en situation de handicap	Page 7

### III. CONCLUSION

La feuille de route établie en début d'année 2016, concernant l'évolution du travail de la CCA a été suivie à la lettre tout au long de ces derniers mois, tant en matière d'accessibilité physique que d'inclusion dans la commune, des personnes fragilisées par un handicap ou par l'avancée en âge.

Depuis 2014, 14 réunions de la CCA se sont déroulées **dont en 2016** :

- 3 CCA,
- 3 visites d'ERP (avril juin- juillet),
- 2 visites de logements sociaux construits en 2016

Rappelons que le travail de la Commission Communale d'Accessibilité pour TOUS s'organise autour de trois collèges :

- Le collège des élus
- Le collège des usagers
- Le collège des associations représentatives des différents handicaps
- Un représentant du secteur commerce
- Un représentant des personnes âgées

La concertation avec les représentants usagers est constante et chacun est sollicité pour y participer au titre de sa compétence représentative. Des groupes de travail interviennent selon les thématiques nécessitées par une réflexion en fonction des besoins du moment.

Rendre l'Union et ses équipements patrimoniaux accessibles sur l'ensemble de la chaîne des déplacements au travers d'un concept d'accessibilité universelle lié au confort d'usage est un défi majeur que la CCA soutient en permanence. Mais, à cela, il faut ajouter le volet de l'inclusion des personnes fragilisées dans les activités présentées par la ville au travers notamment de ses associations partenaires qui constituent une véritable force vive d'action dans la commune.

---

## **I. L'UNION ACCESSIBLE :**

---

### **1. Le Point sur l'Ad'ap au 31 décembre**

Comme suite à l'approbation par le Préfet de l'Ad'ap déposé par la Commune, une consultation a été lancée au mois d'octobre 2016 afin de retenir le prestataire qui sera chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux.

Cette consultation, et le marché de maîtrise d'œuvre correspondant, concernent les travaux prévus pour les 3 premières années de l'Ad'ap, le marché a été signé en 2017.

Parallèlement à cette démarche qui concerne les travaux qui seront réalisés en entreprise, les services techniques municipaux ont engagé la réalisation de certains petits travaux prévus dans l'Ad'ap (changement de poignées de porte, déplacement de barres d'appui,...)

### **2. Visite des E.R.P.**

Ainsi que défini par l'Ad'ap réalisé en 2015, l'année 1 de la planification des travaux de mise en accessibilité se résume ainsi concernant les visites « avant travaux » :

29 juin 2016 :

Police municipale.

Groupe scolaire Montizalguier.

13 juillet 2016 :

Belbèze élémentaire et Restauration scolaire.

Groupe scolaire Borde d'Olivier.

**3. Travaux de Voirie et Espaces publics, écoles et ERP sportifs**

TRAVAUX AMENAGEMENT VOIRIE / ESPACES PUBLICS 2016	
LOCALISATION	Nature des Travaux d'Accessibilité réalisés
RUE DE PIERRE LYS	REFECTION COMPLETE
AV DES PYRENEES Tr 1 : Mairie / Puy de sancy	REFECTION TROTTOIR + COUCHE DE ROULEMENT + DIAG ASS en 2015
RD 59 - AV DES PYRENEES	CREATION CONTINUITE PIETONNE LIGNE 74 Giratoire clinique – Giratoire Autoroute
IMPASSE DE LA SEILLONNE / RUE ARIANE	création parking + trottoirs + sécurité traversée
CAMINO DEL PRAT - piétonnier Pic du Midi - Somport	Piétonnier
CARREFOUR Gavarnie - Saint Jean de Luz - Arbizon	Aménagement carrefour
AV DES HORTENSIAS	Aménagements de sécurité
CARREFOUR Cassis - Lavandou - Hyères (mini giratoire en infra)	Aménagement carrefour
RUE DU MONT FOREZ	réfection trottoir + mobilier stationnement
AV DES ACACIAS	partie haute aménagements de sécurité
PIETONNIER MANDELIEU - CHAMPS D'ESQUIS	Réfection
RUE DU LAC BLEU - RUE DU CHIOULA	TRAVAUX VOIRIE A PHASER
AV PYRENEES - SANCY - MAIRIE	Piste cyclable
RD888 - BESSIERES - ST-CAPRAIS	Piste cyclable
RD888 - ST-CAPRAIS - SOMPORT	Piste cyclable
L'UNION - AV DE BAYONNE - ARRET ST J PIED DE PORT	Mise aux normes quai bus
L'UNION - RTE D'ALBI - ARRET BELLE HOTESSE	Mise aux normes quai bus
L'UNION - CH DE LA BELLE HOTESSE - ARRET BELLE HOTESSE	Mise aux normes quai bus
L'UNION - RTE D'ALBI - ARRET MIRABELLES	Mise aux normes quai bus

***NB :** Les travaux de voirie dans les écoles et ERP sportifs sont inclus dans l'Ad'ap – Seuls figurent dans ce chapitre les travaux de voirie réalisés par le Pôle.*

**4. La signalétique****a. Interne aux E.R.P.**

Non encore réalisée.

**b. Signalétique voirie**

Non encore traité, ce sujet sera abordé avec la mise en place d'un plan de jalonnement des équipements publics présents sur la commune, en lien avec les services de Toulouse Métropole

**5. Mise à jour de la liste des E.R.P. mis en accessibilité**

La liste des E.R.P. publics et privés présents sur la commune et l'avancement de leur démarche de mise en accessibilité figurent en annexe.

**6. Suivi et résolution des demandes de Personnes en situation de handicap au niveau de l'accessibilité physique**

Toutes les demandes sont immédiatement répercutées à qui de droit par la Direction Générale et la réponse transmise dans les jours suivants avec visite du lieu posant problème afin de faire un état des lieux au plus juste.

Ces demandes sont assez régulières.

## **7. Logements**

### Logements sociaux en travaux 2016 :

- **Visites de nouveaux logements créés en 2016 :**
  - ✓ Le Grand Angle – 65 logements – 2, Avenue des Pyrénées
    - octobre 2015 (en travaux)
    - Mai 2016 achèvement travaux
  - ✓ Kaufman and Broad – 51 logements – 6, Av. de Cornaudric
    - non visité
- **Projet de constructions :**
  - ✓ Chantiers ayant débuté en 2016 – livraison 2017 :
    - Nacarat – 29 logements – 79, Av. des Pyrénées
    - Acantys – 47 logements – 7, chemin du Sablet
    - Plateforme de l'Immobilier – 12 logements – 87, Av. des Pyrénées
  - ✓ Chantiers prévus pour 2017 :
    - Promomidi – 48 logements – 25, Av. de Toulouse
    - Nexity/ADN – 405 logements – La Violette Sud
    - Green City – 30 logements – 29, Route de Bessières
    - Novilis – 26 logements – 2, rue de l'Epervier
    - Les Chalets – 7 logements – 2, rue du Col du Puymorens

## **8. Parkings dédiés**

Un recensement complet des places de stationnement dédiées aux Personnes à Mobilité Réduite a été effectué en 2016.

Les résultats font état de 128 places PMR disponibles sur la commune, que ce soit sur le domaine public ou en domaine privé.

Les demandes de création de places PMR font l'objet d'un examen conjoint par la Municipalité, les services de Toulouse Métropole et la Commission Communale d'Accessibilité.

## **9. Obtention de télécommandes feux sonores**

Nous avons pu obtenir, dans le cadre de la CAPT de Toulouse, les télécommandes universelles destinées aux personnes mal ou non-voyantes ou présentant une difficulté physique. Ces commandes permettent d'activer les panneaux piétons sonores et balises sonores de certains ERP sur la ville de Toulouse. Elles sont devenues disponibles sur toute la Métropole.

## **10. Bureaux de vote**

Mise aux normes requise, ils sont prêts pour les prochaines élections de juin 2017.

## **11. Commission de sécurité E.R.P. : contrôle**

La réglementation incendie prévoit (article GN8 du règlement incendie) que des dispositions soient prises pour tenir compte des difficultés rencontrées lors de l'évacuation des Etablissements Recevant du Public.

Ces dispositions sont mentionnées dans la notice de sécurité jointe à la demande de Permis de Construire qui est examinée par la Commission de Sécurité avant la délivrance du Permis puis vérifiées lors de la visite de réception qui a lieu avant l'ouverture pour les ERP de catégorie 1 à 4.

Dans le cadre des visites périodiques des ERP de catégorie 1 à 4, le respect des dispositions de l'article GN 8 peut être contrôlé par la Commission, au même titre que les autres points de la réglementation incendie.

Quant aux ERP de catégorie 1 à 5 ne comportant pas de locaux à sommeil, ils ne sont pas soumis à une visite obligatoire avant ouverture, ni à visite périodique.

---

## **II. L'UNION INCLUSIVE :**

---

### **1. Les manifestations socio-culturelles**

#### **a. Le Ciné-tambouille :**

A l'initiative de l'association LES VIDEOPHAGES, spécialisée dans la diffusion de courts-métrages, ce projet a eu pour objectif de rassembler, à l'occasion d'une « projection – repas », des ami(e)s, des voisin(e)s, des collègues afin de partager un moment original. Il a également permis une action de mixité entre public dit « ordinaire » et adolescents en situation de handicap incluant les uns et les autres au niveau de la préparation du repas, et du déroulement de la manifestation. Une projection de film fort appréciée de tous a été suivie d'un repas pris en commun dans la salle des fêtes.

### **2. Actions de sensibilisation au handicap et aux difficultés générées par l'avancée en âge réalisées en 2016**

#### **a. Exposition « ALL ACCESS » en novembre 2016**

Son objectif était d'introduire une action de sensibilisation ACCESSIBILITE, auprès du public au moyen de kakemonos et d'un support vidéo.

Nous noterons que ce sont les jeunes qui ont été le plus à l'écoute : tout d'abord le CMJ unionais et ensuite les enfants des ALAE et ALSH des écoles élémentaires qui ont pu échanger sur ces données par le biais des moniteurs de ces structures qui ont manifesté la volonté d'aborder le sujet avec eux.

#### **b. Les 7<sup>ème</sup> Rencontres VILLE et HANDICAP**

Elles se sont déroulées à Toulouse en novembre dernier.

La commune de l'Union y a participé par une action de mise en situation de handicap de ses élus sur la place du Capitole.

### **3. Formation des personnels ALAE / ALSH**

En novembre dernier, sous l'égide du SIAM et, conformément à la loi de refondation de l'école de juillet 2013, une formation des personnels de ces structures s'est déroulée afin de favoriser l'accueil de l'enfant en situation de handicap sur les temps périscolaires.

### **4. La Piscine**

Une Convention portant sur 2 créneaux hebdomadaires de piscine en mixité scolaire a été établie pour l'année 2016 avec probabilité de reconduction en 2017. Ceci a permis à de jeunes adolescents autistes de se retrouver dans une activité sportive dans le même temps que les enfants scolarisés à L'Union.

### **5. Les locaux sportifs**

Ils ont été mis à disposition de la structure médico-sociale AGAPEI (IME Castanet) afin que la petite enfance puisse pratiquer des activités sportives adaptées.

### **6. Le Tir à l'Arc**

L'association accueille cette année des personnes en situation de handicap physiques ainsi que deux jeunes autistes.

Par ailleurs, comme chaque année, la Mairie de l'Union met gracieusement la Grande Halle à disposition des associations de tir à l'arc pour les compétitions régionales.

## 7. Cinéma « Le LUMIERE »

Le Cinéma a ouvert, en novembre dernier, des créneaux inclusifs dans les temps scolaires et donc en mixité, à des adolescents relevant de l'AGAPEI (IME Val Fleuri-Bérat).

## 8. Les associations signataires de la Charte Ville et Handicap

Elles continuent à proposer maintes activités non seulement aux personnes âgées, mais également aux personnes en situation de handicap.

## 9. La Communication

### a. Le site internet

- ✓ Mise à jour régulière des informations Handicap.
- ✓ Une réflexion concernant l'adaptation du site aux personnes malvoyantes (ou non voyantes) a été entreprise en octobre dernier par la Direction de la Communication, de la Culture et des Animations. Un travail de rénovation du site internet est en projet. Le nouvel habillage graphique répondra aux normes du RESPONSIVE WEB DESIGN (RWD). La navigation et la lecture sur le site seront optimisées pour la consultation tant depuis les supports mobiles que depuis les PC. La navigation, par boutons ou menus simplifiés, permettra de se repérer plus facilement. L'arborescence sera limitée à trois niveaux. Une réflexion prochaine devra s'effectuer quant à l'accessibilité du site aux personnes déficientes intellectuelles et malentendantes.

### b. Le journal l'Unionais

Publication régulière d'articles ayant trait au handicap et actualités afférentes.

### c. Fascicule « Offres de Loisirs aux personnes vulnérables »

Celui-ci a été mis en circulation dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2016 afin de faciliter la recherche de loisirs aux personnes fragilisées. Ce livret recueille l'ensemble des offres réalisées par les associations qui ont adapté certaines de leurs activités aux difficultés que d'aucun peut éprouver dans un contexte donné qu'il s'agisse de vieillissement ou de handicap temporaire ou permanent.

### d. Campagnes de communication

Des campagnes d'affichage et la production de plaquettes d'information ont été lancées dans le courant de l'année 2016. L'une d'elle porte sur le "numéro vert", mis en place par la Mairie, et qui permet à tout un chacun, de déclarer une personne isolée fragile auprès des services sociaux de la ville. Ce dispositif concerne toutes les personnes fragiles, et donc bien entendu les personnes en situation de handicap. Une autre campagne a été engagée en mai 2016, portant sur le programme de la "Halte Répit", et enfin une dernière sur le dispositif "Plus jamais seul", en juillet. Ces deux opérations ne s'adressent pas exclusivement aux personnes en situation de handicap, mais celles-ci sont en premier lieu concernées par ces dispositifs.

## 10. L'Emploi et les adultes en situation de handicap

### a. Les Stages en Mairie :

A la demande du Centre de Gestion de la Haute-Garonne, la Mairie a accueilli un stagiaire adulte non voyant dans le service communication et le service culture et animation. Ce stage s'est révélé excellent et nous a apporté des éléments quant à l'utilisation du site internet par une personne en situation de handicap.

### b. Ouverture de la Maison de l'Action Sociale et de l'Emploi (MASE) dans des locaux conformes aux normes d'accessibilité.

Accueil, information des personnes en situation de handicap et proposition d'accompagnement par les associations effectuant des permanences au sein de notre structure. Gestion et transmission aux intéressés des offres d'emploi à destination des publics ayant une Reconnaissance de Travailleur Handicapé (RQTH).

Envoyé en préfecture le 13/07/2017

Reçu en préfecture le 13/07/2017

Affiché le 13 JUIL. 2017



ID : 031-213105612-20170713-D2017\_84-DE

En conclusion, l'année 2016 s'est tout à fait inscrite dans la continuité des années 2014 et 2015. Après la création et la mise en place des missions qui lui incombent, la CCA est entrée dans un fonctionnement régulier et ajusté non seulement aux besoins mais également aux nécessités de la mise en accessibilité et de l'inclusion des citoyens vulnérables dans la cité.

Les actions menées par la CCA visent à ce que les personnes fragilisées soient reconnues de façon à part entière par l'ensemble de leurs concitoyens.

Du chemin a été parcouru depuis 2014 mais beaucoup encore reste à faire pour que le handicap et le vieillissement entrent définitivement dans notre culture unionnaise, mais nous ne doutons pas que la relève soit prise par nos jeunes d'ici peu.

